SONATRACH

La méthode Khelil mise à nu

En dressant un tableau peu reluisant du retard pris par la compagnie pétrolière nationale Sonatrach en matière d'acquisition de nouvelles technologies et de formation dans les domaines de l'exploration, l'exploitation et la transformation du pétrole, Youcef Yousfi, ministre de l'Energie et des Mines, a, fondamentalement, remis en cause la politique de son prédécesseur à ce poste, Chakib Khelil, écarté, rappelons-le, à cause du scandale surgi précisément au sein de cette compagnie.

Bien mieux, une société par actions SPA, créée en 2007, du temps de Chakib Khelil, en association avec la société autrichienne de pétrole Statoil, a été dissoute. Cette société a été instituée pour gérer l'Institut algérien du pétrole (IAP) de Boumerdès et s'occuper de la formation, de l'expertise et de la recherche.

Elle sera remplacée par le retour à sa mission initiale des années 1960 (institut) de l'IAP.

Cet institut sera donc placé, dans un premier temps, sous la tutelle exclusive de la direction générale de Sonatrach. Il acquerra par la suite l'autonomie de gestion, de formation et dans le secteur de la recherche.

Le ministre de l'Energie et des Mines, qui a présidé, hier à Boumerdès, la cérémonie, en présence de Kamel Abbès, wali de Boumerdès, M. Cherouati, P-dg de Sonatrach, et d'autres personnalités, d'intronisation du docteur Djamel-Eddine Bekkouche, directeur de l'exploration à Sonatrach, à la tête de ce nouveau institut, a eu recours à toutes les expressions pour brosser un tableau déplorable du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation au sein de ce qui est supposé être la meilleure entreprise algérienne.

«Il n'est pas normal que 50 ans après l'indépendance de l'Algérie et de la création de Sonatrach, nous n'ayons pas d'équipes d'ingineering et que nous soyons obligés d'importer tous les équipements. Nous ne pouvons pas constamment compter sur les autres», dira le ministre.

Devant un auditoire intéressé, l'orateur fait l'éloge du Brésil, qui, selon lui, a acquis l'autonomie en matière d'exploration et d'exploitation du pétrole dans de grandes profondeurs grâce à un rigoureux programme de formation.

A l'occasion, le ministre rappellera que l'Algérie fait face à de défis majeurs pour renouveler ses réserves et augmenter la part de la transformation du pétrole brut.

Il n'a pas manqué d'appeler les responsables de l'ex-INH, qui fait partie de l'Université de Boumerdès, ceux de l'IAP et les cadres du laboratoire de Sonatrach de Boumerdès à travailler de concert pour créer une synergie dans le secteur des hydrocarbures.

Il estime, en outre, qu'en matière de pétrochimie, l'Algérie est en retard. «Ces dix dernières années, la technologie a beaucoup avancé alors que nous avons enregistré un immense retard», dit-il.

Photo : Samir Sid.

Il est reproché à Khelil 10 ans de gouvernance déficiente.

On sait qui a géré et comment a été administré le pétrole algérien durant cette dernière décennie. Faut-il comprendre que le pétrole algérien était placé seulement dans la logique de la rente ? A bien suivre, par ailleurs, l'intervention de Yousfi, précédée de celle du patron de Sonatrach, il est aisé de déduire qu'après 10 ans de tergiversations voire de gouvernance déficiente de la seule richesse du pays, la nouvelle équipe qui a en main la gestion de ce patrimoine veut rompre avec la monotonie et mettre sur les rails un programme à long terme se basant sur la maîtrise des technologies pour replacer durablement le pays sur le marché mondial des hydrocarbures.

Abachi L.

EN PRÉVISION DE LA PROCHAINE TRIPARTITE

Tendance au boycott à la CIPA

Le conseil national de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), réuni ce 17 septembre, a été caractérisé par le mécontentement des opérateurs qui ont exprimé leur souhait de boycotter purement et simplement la prochaine tripartite.

F-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Les membres de la CIPA ont été partagés sur la participation ou non à la prochaine tripartite et les opérateurs ont exprimé leur souhait de boycotter le rendez-vous du 29 septembre.

Ils ont tenu à mettre en évidence dans un communiqué «l'absence de vision et de stratégie économique et la non-exécution des réformes annoncées depuis plusieurs années pour la PME-PMI».

Ils attireront l'attention sur les résultats de la tripartite tenue le 28 mai dernier et plus précisément sur le dossier du rééchelonnement des dettes des entreprises en difficulté.

Ils dénoncent ainsi l'absence de concertation et de consultation des partenaires sociaux. «Les opérateurs sont unanimes à rejeter l'invasion de l'économie de bazar, l'informel, l'importation et la contrefaçon à grande échelle qui se sont substituées à l'économie nationale au détriment de l'outil de production», ont déclaré les membres de la CIPA.

Ces derniers préciseront que «l'entreprise de production est noyée dans la bureaucratie en plus de la fiscalité et la parafiscalité qui sont particulièrement pénalisantes».

Les opérateurs s'estiment préoccupés par le devenir de la production nationale et s'interrogent sur la vision et les choix opérés par l'Etat algérien.

«Ceci d'autant que les décisions de la tripartite sont ignorées, voire contredites par la mise en place des conditions nouvelles qui menacent notamment l'outil de production», soulignent les membres de la CIPA dans un communiqué.

La CIPA dit enfin soutenir «le retrait de l'IRG sur les salaires et la mise en application de meilleures mesures et des mécanismes fermes par l'administration sur l'importation de tout produit fini destiné à la revente en l'état».

F-Z. B.

ILS RENOUENT AVEC LA PROTESTATION

Les communaux en grève de trois jours à partir de demain

La Fédération nationale des fonctionnaires du secteur des communes (FNFC), affiliée au Snapap, reprend du poil de la bête. La FNFC entamera une grève de trois jours à compter de demain.

Les communaux comptent durcir le ton et menacent d'entreprendre une grève illimitée à partir du 25 novembre jusqu'à satisfaction de leur plateforme de revendications et l'amélioration de leur situation socioprofessionnelle.

Cette décision est motivée par le non-respect par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales des engagements pris lors des dernières réunions dont la dernière en date du 25 juillet. Pour rappel, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales s'est engagé à prendre en charge les doléances des communaux.

La tutelle promettait alors la publication du statut particulier, et s'est engagée à accorder aux fonctionnaires un régime indemnitaire avec effet rétroactif à partir de 2008, dont la première tranche, 2008 et 2009, devait être versée durant le mois d'août, et la seconde à partir de 2012.

Un délai avait été fixé au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales par les communaux pour répondre à leurs doléances. En vain. La tutelle n'a pas réagi.

Ce mouvement de protestation annoncé par la Fédération nationale des fonctionnaires des communes risque de paralyser les communes au niveau national.

Dans un communiqué rendu public, la FNFC appelle tous les fonctionnaires à unir leurs efforts pour obtenir leurs droits. Ils rappellent qu'ils «revendiquent les droits des travailleurs dans le cadre de la légitimité constitutionnelle de l'Etat algérien».

Wassila Z.

Photo : Djallel B.

Les communaux durcissent le ton.